

Bulletin

du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

Numéro 15

Novembre 2000

UNE DÉMARCHE DÉMOCRATIQUE



Le congrès d'orientation du MÉPACQ 17-18 février 2000

ET RASSEMBLEUSE



Sommaire

- 2- La démarche
- 3- Un point contesté
- 4- Les orientations votées
- 5- Les réflexions
- 6- Le rapport Larose



Une démarche d'orientation s'avère souvent un moment déterminant dans l'histoire de n'importe quel organisme. D'autant plus, lorsque l'organisme en question est un mouvement multisectoriel, politisé et éparpillé géographiquement à travers le Québec!

La décision de tenir un congrès d'orientation remonte à l'assemblée générale de 1998 lorsque les délégué-e-s ont constaté l'importance de redéfinir la place du MÉPACQ dans la nouvelle conjoncture néolibérale qui est caractérisée par une vague de fragmentation administrative vers les régions et par le nouveau rôle que

le gouvernement québécois et les autres gouvernements veulent faire jouer aux organismes communautaires et à leurs regroupements. À la lumière de la restructuration en cours, quels devraient être le rôle et la spécificité d'un regroupement multisectoriel structuré régionalement et qui porte un projet de société axé sur la justice sociale?

Dans le présent bulletin, nous vous présentons un compte-rendu du congrès d'orientation du MÉPACQ qui a eu lieu à Cap-Rouge les 17 et 18 février 2000. Soixante-quatorze personnes représentant les délégués des onze Tables régionales membres du MÉPACQ y étaient présentes.



LA DÉMARCHE



Entre la décision de tenir le congrès et sa réalisation, le comité exécutif adoptait un processus de préparation qui témoignait d'une volonté démocratique ainsi que d'un souci de ne rien considérer comme acquis. Étendue sur près de deux ans, la préparation comprenait plusieurs étapes, dont la première s'avérait particulièrement déterminante.

1^{er} ÉTAPE

Au printemps 1999, les membres du comité exécutif qui étaient accompagnés d'un permanent du secrétariat national ont effectué une tournée nationale qui leur a permis de rencontrer les groupes de base membres des Tables régionales en ÉPA, sauf celle du Centre du Québec qui fut visitée à l'automne. Cette tournée nous a permis de sonder le pouls du Mouvement sur trois grands questionnements :

- En premier lieu, en réaffirmant la pertinence du MÉPACQ dans un contexte de décentralisation, les groupes ont signalé leur appréciation de la largeur de vue des analyses du MÉPACQ. Même si certaines régions l'ont qualifié d'idéologique, les groupes ont trouvé que son discours servait de contrepoids essentiel au discours dominant. Les groupes étaient d'avis qu'il est nécessaire de conserver un mouvement national, structuré régionalement, comme le MÉPACQ.

- Deuxièmement, les groupes consultés ne voyaient aucun dédoublement entre le travail fait par le MÉPACQ et celui réalisé par les regroupements nationaux sectoriels. Ils ont confirmé que les deux types de regroupement, sectoriel et multisectoriel, ont leur place et leur spécificité. Dans ce contexte, le MÉPACQ se démarque par sa largeur de vues, car multisectorielle, qui demeure collée à la réalité des groupes de base, car enracinée régionalement.

- Enfin, la tournée nous a permis de consulter les groupes sur la place relative que le MÉPACQ doit allouer aux luttes sociales et aux luttes pour la reconnaissance et le financement de l'ÉPA et de l'action communautaire autonome (ACA). Alors que la moitié des groupes trouvait que le MÉPACQ n'investissait pas suffisamment dans les luttes sociales (surtout dans un contexte marqué par la perte des acquis sociaux et le démantèlement étatique), l'autre moitié considérait qu'il existait un juste équilibre entre les luttes sociales et les autres dossiers et que les dossiers de la reconnaissance et du financement devaient demeurer la priorité du Mouvement.

2^{ème} ÉTAPE

Ayant pris connaissance des conclusions de la tournée nationale, il a été déterminé à l'assemblée générale de 1999 que le Congrès d'orientation porterait principalement sur le point litigieux, à savoir la place relative que

l'on devait accorder, dans la vie du Mouvement, aux luttes sociales et à la reconnaissance et au financement de l'ÉPA et de l'ACA.

3^{ème} ÉTAPE

Le Comité exécutif soumettait une première proposition d'orientation aux Tables régionales. S'appuyant sur le fait que, lors de la tournée nationale, aucune des régions n'avait reproché au Mouvement de trop s'impliquer dans les luttes sociales, la première proposition fut acceptée dans la majorité des régions. Cependant, les régions récalcitrantes s'objectaient parce que les orientations proposées ne faisaient plus aucune référence à la place de l'éducation populaire autonome dans la vie du Mouvement.

4^{ème} ÉTAPE

Afin de présenter au congrès la proposition la plus consensuelle possible, le comité exécutif remaniait sa première proposition à la lumière des critiques reçues. La nouvelle proposition, qui fut débattue au congrès, arrivait dans les régions à la mi-janvier, soit six semaines avant la tenue de l'événement lui-même. Signalons qu'au total près de 200 groupes de base ont participé à l'une ou l'autre des étapes de la démarche.



UN POINT « CONTESTÉ » :

le rôle du MÉPACQ comme « initiateur » de luttes

Lors de la dernière réunion plénière, Bernard Vallée, le président d'assemblée, nous a fourni un éclairage apprécié sur la proposition contentieuse portant sur la possibilité que le MÉPACQ devienne « initiateur » de luttes sociales. À partir de ses notes, nous reproduisons ici une partie de son intervention ainsi qu'un tableau fort apprécié qu'il a préparé afin d'expliquer la composition du Mouvement.

À plusieurs reprises, lors du congrès, certains délégué-e-s et même certaines régions ont exprimé leurs craintes face au rôle d'« initiateur » des luttes que le MÉPACQ s'apprête à se donner. Ces craintes se situaient à différents niveaux. D'abord, il y avait la peur de voir le MÉPACQ, en tant que « coordination nationale », « imposer » des luttes sans tenir compte de la volonté ou des soucis des groupes de base. Ensuite, il y avait la crainte de voir apparaître des conflits d'intérêts et d'appartenance chez les groupes de base par rapport à d'autres regroupements.

Par contre, la proposition qui ferait du MÉPACQ un « initiateur » des luttes s'inscrit dans un souci de cohérence et de logique. C'est une proposition qui nous amènerait à poursuivre, au niveau national, les luttes sociales qui font déjà partie des pratiques de bon nombre de groupes. L'objectif visé lors de l'initiation d'une lutte quelconque serait de renforcer le sentiment d'appartenance au Mouvement sur la base d'objectifs de changements sociaux au lieu de viser uniquement la survie financière.

Elle aurait également pour objectif de renforcer le caractère multisectoriel du MÉPACQ en s'appuyant sur sa capacité d'analyse globale. En ce sens, le

Enfin, cette proposition rend essentielle la nécessité d'une connexion encore plus forte entre la base, les Tables régionales et la coordination nationale, car

LE MÉPACQ, C'EST :

- **LES GROUPES DE BASE**
qui s'identifient à l'éducation populaire autonome et développent les activités avec la population;
- **LES TABLES RÉGIONALES**
qui regroupent les groupes de base et coordonnent l'action au niveau régional;
- **LA COORDINATION NATIONALE**
(assemblée générale, comité de coordination, comités de travail et permanence) qui regroupe les Tables régionales et coordonne l'action au niveau national

LE MÉPACQ, C'EST NOUS TOUTES ET TOUS...

MÉPACQ a la capacité de porter des dossiers « orphelins » qu'aucun regroupement sectoriel ne porte ou qui échappent à l'action sectorielle.

le MÉPACQ n'est rien d'autre que l'interaction entre l'ensemble de ses composantes...



LES ORIENTATIONS VOTÉES

Préambule

La base d'adhésion du Mouvement vient d'une conception commune de **l'éducation populaire autonome** (ÉPA) définie comme suit :

« L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent, à court, moyen ou à long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu. » (Résolution adoptée par le Mouvement en 1978.)

Au fil des années, les groupes d'éducation populaire autonome se sont donné un Mouvement national basé sur une structure régionale afin de porter et de promouvoir cette pratique d'intervention sociale qu'est l'ÉPA. À travers différentes luttes sociales, nécessaires à la transformation sociale préconisée par notre définition de l'ÉPA, les composantes du Mouvement travaillent chacune à leur manière à bâtir une société qui sera à la hauteur des principes énoncés dans le *Cadre de référence pour un projet de société* du MÉPACQ, adopté en 1994.

Les luttes sociales, qui sont indissociables des pratiques d'ÉPA, désignent l'ensemble des actions soutenues et énergiques qui permettent de s'organiser collectivement afin de résister aux injustices sociales et de transformer la société dans une perspective de justice sociale, notamment en identifiant les injustices, en les dénonçant, en les combattant et en proposant des alternatives.

LES ORIENTATIONS

Objectif

L'objectif premier du Mouvement est de travailler à la transformation sociale dans une perspective de justice sociale.

Moyen

Le moyen privilégié pour atteindre cet objectif est l'éducation populaire autonome.

Champs d'action

Cet engagement en faveur de la transformation sociale par les pratiques d'ÉPA se traduit principalement par deux grands champs d'action indissociables l'un de l'autre :

S'impliquer dans les luttes sociales en :

- soutenant des luttes sociales portées par d'autres acteurs sociaux;
- participant à des luttes sociales avec d'autres acteurs sociaux;
- initiant ou portant des luttes sociales de façon autonome;
- s'outillant pour faire avancer les luttes sociales.

Travailler à la reconnaissance, au financement et au développement de l'éducation populaire autonome et de l'action communautaire autonome afin :

- de permettre aux groupes de base de mener des luttes sociales;
- d'empêcher que le financement des groupes populaires et communautaires favorise le désengagement de l'État;
- que la reconnaissance et le financement étatiques respectent notre projet de société;
- de s'outiller dans nos pratiques d'éducation populaire autonome.

Porteurs

Les orientations sont portées par l'ensemble du Mouvement, soit les groupes de base, les Tables régionales et la coordination nationale (c'est-à-dire l'ensemble des structures nationales que les Tables régionales se sont données tels le secrétariat national, l'assemblée générale, le comité de coordination, le comité exécutif et les comités de travail).

Texte intégral adopté par le MÉPACQ lors de son congrès d'orientation les 17 et 18 février 2000.



LES RÉFLEXIONS

DU MÉPAL :

Pour le Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL), le congrès d'orientation du MÉPACQ fut une belle occasion de confirmer notre implication plus poussée dans les luttes sociales, surtout depuis les 3 dernières années. En effet, il y a déjà un peu plus de 3 ans que le MÉPAL s'investit davantage dans les luttes sociales par l'entremise de son plan de travail et de son comité des programmes sociaux qui comprend des représentants oeuvrant dans divers secteurs : aide sociale, logement social, pastorale sociale, santé mentale, syndicat, etc. Le MÉPAL s'est donc investi, entre autres, dans les luttes contre les modifications à l'aide sociale, dans les revendications concernant le logement social, dans le projet de loi sur l'élimination de la pauvreté et dans la lutte contre la mondialisation. Pour lutter, il faut d'abord être informé! Le MÉPAL a donc organisé plusieurs formations en collaboration avec d'autres groupes et regroupements sur ces luttes sociales : la réforme des programmes sociaux (avril 97), la journée d'étude sur le projet de loi 186 (avril 98), le projet de loi sur l'élimination de la pauvreté (mars 2000), le point sur les programmes sociaux (avril 2000), comprendre la mondialisation pour changer le monde (mai et septembre 2000). Parfois, comme « table en éducation populaire », nous nous demandons si nous mettons nos énergies à la bonne place. Le Congrès d'orientation du MÉPACQ est donc venu confirmer une priorité que notre table s'était donnée depuis 3 ans, soit « la défense et la promotion des programmes sociaux ». Donc, nous sommes rassurés et ferons en sorte de « continuer le combat »...

De Anne-Marie Bastien :

Étant nouvellement impliquée dans un organisme membre du MÉPACQ, je ne savais pas ce que je pouvais trouver ou même faire pour représenter mon organisme. Pour moi, le MÉPACQ était une entité bien distincte de ses membres. Après la première journée, j'ai pu constater qu'il n'en était rien. Je pouvais parler au nom de mon organisme indépendamment des responsabilités que j'avais en ce qui concerne la représentation de ma région, dire mes craintes et mes inquiétudes et demander des explications. Je me suis fait dire que mes remarques étaient innocentes et c'était vrai, car j'ai osé exprimer ce que parfois d'autres n'osaient pas. J'ai pu remarquer que chaque secteur avait des besoins semblables et d'autres bien distincts selon leur région. J'y ai rencontré des gens formidables. J'ai eu du plaisir également lors des activités sociales. J'y ai même participé activement par une chanson « Bonheur d'occasion ». Cela, je ne l'oublierai jamais.

De Pierre Caluori :

Le congrès d'orientation des 17 et 18 février 2000 a de nouveau permis de démontrer que le MÉPACQ est un lieu de concertation et de solidarité très intéressant. Les résultats obtenus après deux jours d'échanges et de discussions ont paru être le fruit d'une démarche éducative collective qui correspond au discours véhiculé par le MÉPACQ depuis plus de vingt ans. La maturité atteinte par le Mouvement a permis de rallier certaines régions concernant les orientations votées et ainsi maintenir la cohésion du Mouvement. Ce fut un bel exemple de fonctionnement démocratique. Ce fut donc une bonne préparation pour travailler sur les gros dossiers à venir dont la reconnaissance et le financement de l'action communautaire autonome et de l'éducation populaire autonome. Nous avons à nouveau pu constater et réaffirmer que le MÉPACQ est formé par les organismes de base qui y sont représentés par leur regroupement régional. Enfin, le MÉPACQ demeurera toujours un lieu d'apprentissage et d'informations privilégiées tant que les organismes de base s'y impliqueront.

DU ROM :

Les groupes d'éducation populaire autonome, membres du Regroupement des Organismes d'Éducation Populaire Autonome de la Mauricie (ROM), ont participé à l'ensemble des démarches qui ont mené au congrès d'orientation du MÉPACQ de février dernier. Bien entendu, comme pour plusieurs autres régions, des craintes et des questionnements se sont posés. Malgré cela, la proposition d'orientation fut adoptée tel que proposé.

Afin de donner rapidement suite au congrès et pour actualiser l'orientation en faveur des luttes sociales, les groupes membres du ROM se sont donnés un moment de réflexion lors de l'assemblée générale annuelle de juin dernier. Cette réflexion visait à imaginer les différentes formes que peut prendre la lutte sociale. Des personnes-ressources, venant de régions différentes et intervenant dans des champs d'action différents, ont exprimé, par des exemples concrets, leur vision des luttes sociales et réaffirmé l'importance de poursuivre le travail à ce niveau, malgré les difficultés qu'impose la conjoncture actuelle.

Cette réflexion a été fort appréciée puisqu'elle se poursuivra durant l'année qui vient. Elle se poursuivra par la pratique, puisque les membres du ROM entameront une démarche autour des enjeux de la mondialisation et ce, en vue d'une possible mobilisation autour du Sommet des Amériques.

On dit que l'éducation populaire autonome est la formation par l'action. C'est donc ce que la région de la Mauricie mettra en pratique cette année.

UN BEAU DÉFI!



LE RAPPORT LAROSE

un rapport extrêmement inquiétant pour l'avenir du mouvement populaire et communautaire autonome

Le 6 novembre dernier, Gérald Larose rendait public son rapport suite à la vaste consultation qu'il a présidée sur la proposition gouvernementale de soutien et de reconnaissance de l'action communautaire (sic).

Après l'étude de près de 600 mémoires, la tenue de 29 séances de consultation auxquelles ont participé quelque 2000 personnes ainsi que d'une trentaine de rencontres avec différents réseaux gouvernementaux et non gouvernementaux, monsieur Larose a déposé ses recommandations.

Le rapport divisé en trois parties aborde, dans un premier temps, les grands enjeux soulevés par la proposition de politique. Dans la seconde section, monsieur Larose propose trois hypothèses de dispositifs visant à assurer une certaine prise en compte de l'action communautaire autonome (ACA). La troisième partie porte sur différents sujets soulevés par la proposition gouvernementale.

Nous pourrions, à la lecture de la première partie du rapport Larose, être tentés de conclure que ce dernier a bien compris les revendications de notre mouvement. En

effet, il y reconnaît, que des changements importants sont nécessaires pour que la proposition soit « *praticable et acceptée* » (page 4). Il propose que l'État porte une attention particulière à l'ACA et recommande de reconnaître la fonction critique des groupes ainsi que le fait que les relations des groupes avec le gouvernement doivent être libres et volontaires.



Il constate aussi le jugement négatif des groupes concernant l'approche utilitariste de l'État et le rejet « *à peu près unanime* » de la sous-traitance (page 10). Il recommande que l'autonomie des groupes soit inscrite au cœur de la politique.

De plus, il reconnaît l'importance des groupes de défense collective des droits et la nécessité de les protéger et de les financer de façon plus substantielle. Enfin, il exprime le besoin d'ajouter des sommes nouvelles en appui au financement de base du mouvement.

Doit-on se réjouir de ces analyses et recommandations contenues dans la première partie de son rapport?

La suite du rapport nous laisse croire, au contraire, qu'il y a tout lieu de s'inquiéter!

Pourquoi?

- Parce que le rapport Larose, notamment au niveau de la deuxième et de la troisième partie, n'interpelle nullement le gouvernement québécois pour qu'il mette un terme aux ravages bien engagés ces dernières années quant à l'utilisation du mouvement dans le démantèlement des services publics. Bien au contraire, le glissement de services alternatifs développés par les groupes (des services issus d'une lecture politique, économique et sociale différente de la lecture dominante) vers des services complémentaires à l'État visant à soutenir l'adaptation des populations dites difficiles à rejoindre par les services publics n'est-il pas inquiétant? En effet, le rapport propose d'emblée d'accepter que l'État maintienne ses offres de services complémentaires, ententes de services à l'égard de ses priorités, sans qu'il n'y ait ni plancher, ni plafond financier! (pages 19 et 25)

- Parce que le rapport Larose, avec l'hypothèse de la mise sur pied d'une « Société québécoise de l'action communautaire autonome (SQACA) » (hypothèse que monsieur Larose privilégie) propose ni plus ni moins qu'un appel au partenariat forcé du mouvement communautaire autonome avec le gouvernement par le biais de structures nationales et régionales. À cet égard, d'ailleurs, il y a fort à craindre que cette hypothèse constitue déjà une perspective accueillie très favorablement par le gouvernement puisque monsieur Larose a déjà rencontré les membres du Comité ministériel de développement social (CMDS) à trois reprises à ce sujet.

- Parce qu'on peut présumer que la seconde partie du rapport Larose sera celle qui retiendra l'attention gouvernementale et ce, au détriment, des quelques aspects intéressants des analyses contenues dans la première partie. En résumé, il y a tout lieu de craindre que les structures retiennent davantage l'attention que le contenu: un contenant sans contenu qui aura pour effet

de reporter à plus tard les enjeux qui nous tiennent à cœur et, donc, de balayer la poussière sous le tapis!

- Parce que la troisième partie du rapport Larose contient des recommandations hautement inquiétantes pour l'avenir du mouvement et de la société québécoise, notamment au sujet de la reddition de comptes et de l'évaluation, de la composition du comité avisier, de l'exemption de taxes et de la mise en place de dispositifs de traitement des plaintes.

- Parce que l'éducation populaire autonome est totalement absente du rapport Larose...

Le danger, à ce stade-ci, ne serait-il pas de se laisser aller et endormir par les quelques recommandations financières contenues dans le rapport Larose et d'oublier d'où nous venons (les ravages des orientations gouvernementales des dernières années qui ont été la bougie d'allumage de nos revendications) et vers où nous voulons aller?

Devant ces quelques conclusions même préliminaires, il ne fait nul doute, croyons-nous, que le mouvement devra se mobiliser encore et davantage pour obtenir une politique conforme à ses aspirations et revendications.

.....



Frère
CLAUDE
HARDY,
capucin
1941 - 2000

À la mémoire d'un merveilleux collègue et ami qui a profondément marqué le Mouvement comme militant et travailleur à la CRC-Q. Sa présence, sa générosité et son encouragement à tous les niveaux nous manqueront pour toujours.

Le secrétariat national du MÉPACQ, ses 11 Tables régionales et les 400 groupes de base à travers le Québec.

À inscrire sur votre calendrier...

COLLOQUE DU MÉPACQ
23, 24 et 25 OCTOBRE 2001
CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY, CAP-ROUGE

Le MÉPACQ organise actuellement son 3ième colloque sur le thème de :
La réactualisation et la réappropriation de notre projet de société : pourquoi, quoi et comment?

Les participants seront invités à réfléchir sur la société idéale. Plusieurs questions clés seront débattues : Pourquoi doit-on porter un projet de société? Quelles en sont les implications dans un contexte de mondialisation? Qu'entendons-nous exactement par une société juste sur le plan économique et social? Comment peut-on concilier le rêve avec les pratiques des groupes? Comment faire d'un rêve une réalité?

Les membres du MÉPACQ

Secrétariat national

MÉPACQ

3575, boul. St-Laurent # 202
Montréal H2X 2T7
Tél.: (514) 843-3236
Fax : (514) 843-6512
Courriel : mepac@cam.org

Abitibi-Témiscamingue

RÉPAT

380, rue Richard
Rouyn J9X 4L3
Tél.: (819) 762-3114
Fax : (819) 762-8403
Courriel : repat@cablevision.qc.ca

Centre-du-Québec

AGÉPA

407 A, rue Hériot
Drummondville J2B 1B4
Tél.: (819) 479-7770
Fax : (819) 479-7771
Courriel : agepa@dr.cgocable.ca

Montréal

TROVEP MONTRÉAL

3669, rue Saint-Hubert
Montréal H2L 3Z9
Tél.: (514) 527-1112
Fax : (514) 527-6667
Courriel : trovep@cam.org

Estrie

TROVEPE

187, rue Laurier
Sherbrooke J1H 4Z4
Tél.: (819) 566-2727
Fax : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

Lanaudière

MÉPAL

144, rue Saint-Joseph
Joliette J6E 5C4
Tél.: (450) 752-1999
Fax : (450) 752-2603

Outaouais

TABLE RONDE DES OVEP

115, boul. Sacré-Coeur #3
Hull J8X 1C5
Tél.: (819) 771-5862
Fax : (819) 771-6113
Courriel : trovepo@globetrotter.net

Montérégie

TROVEP MONTÉRÉGIE

1022, rue Sainte-Foy
Longueuil J4K 1W2
Tél.: (450) 651-6439
Fax : (450) 651-9130
Courriel : trovepm@cam.org

Côte-Nord

TABLE DES GROUPES POPULAIRES

864, rue Puyjalon
Baie-Comeau G5C 1N2
Tél.: (418) 589-2809
Fax : (418) 589-7088
Courriel : tablebc@globetrotter.net

Mauricie

ROM

2174, 6e avenue
Trois-Rivières G8Z 3B1
Tél.: (819) 379-2889
Fax : (819) 379-9482
Courriel : regroupement.ovep@tr.cgocable.ca

Québec/Chaudière-Appalaches

RÉPAC

65, rue Notre-Dame-des-Anges #4
Québec G1K 3E4
Tél.: (418) 523-4158
Fax : (418) 523-6429
Courriel : repac@clic.net

Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau/Chapais

MÉPAC

3791, rue de la Fabrique, C. P. 23012
Jonquières G7X 9Z8
Tél.: (418) 542-9320
Fax : (418) 542-8176
Courriel : mepac@cybernaute.com

Le bulletin du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec est publié 4 fois par année par le comité d'éducation populaire. Les articles n'engagent que leur auteur-e et, à moins d'avis contraire, ils ne représentent pas la position officielle du MÉPACQ.

Ont collaboré à ce numéro : Diane Dubois, Carole Gadoua, Michel Gagnon, Diane Gauthier,

Geneviève C. Gauthier, Vincent Greason, Sylvia Roy et Bernard Vallée.

MÉPACQ

3575, boul. St-Laurent #202, Montréal (Québec) H2X 2T7

Tél.: (514) 843-3236 Fax : (514) 843-6512

Courriel : mepacq@cam.org